

Ateliers Mobilité : Témoignages d'utilisateurs

« Avant d'accorder une Validation des Acquis et des Expériences ou un Bilan de Compétences, un point devrait être fait avec l'agent sur sa vie et son avenir professionnel. L'Atelier Mobilité est une alternative intéressante avec un accompagnement et un suivi poussé de l'agent par un organisme autre que la collectivité employeur. Trois agents l'ont suivi et le considèrent comme enrichissant, permettant de faire le point à un moment clé de la carrière. Pour les collectivités, ce dispositif est un relai pour éviter d'engager trop tôt des démarches complexes de VAE et de BC, où l'agent est seul, finalement. L'atelier Mobilité est un outil pertinent de gestion des ressources humaines. » *Patricia, responsable formation. Grande collectivité.*

« J'ai pris conscience qu'il faut être acteur de sa carrière à la suite des ateliers Mobilité. Mes capacités professionnelles et personnelles ont été revalorisées. » *Olivier, Adjoint technique des bâtiments en reclassement. Collectivité moyenne.*

« Suite aux ateliers, je suis partie un mois à l'étranger pour valider mon projet d'installation. Ça n'a pas pu se faire, mais aujourd'hui je suis sur un autre projet dans un autre pays. Je me sers de mes notes et du bilan, qui stimulent ma démarche et m'aident à vaincre mes peurs. » *Teresa, secrétaire d'un Service des Sports. Grande collectivité.*

« Un moment fort pour sortir de l'isolement, mesurer les conditions d'un changement. » *Yves, agent employé à la voirie, espaces verts. Petite collectivité.*

« C'est un enrichissement personnel et professionnel certain. Une intervenante qui nous fait avancer. La réussite des ateliers mobilité dépend de la personnalité et de la motivation. » *Samia, agent d'entretien en centre de loisirs. Grande collectivité.*

« Beaucoup de choses s'éclairent grâce aux ateliers mobilité. J'ai muté sur un poste semblable au mien dans une autre région et pas sur le poste de secrétaire de mairie comme envisagé. J'ai bien mieux vécu ma mutation. » *Gilles, responsable comptabilité. Petite collectivité*

« Après des stages découvertes, j'ai pris un CIF et je suis en formation AFPA pour changer de travail dans la voie qui me convenait le mieux à l'issue des ateliers. J'ai maintenant confiance en moi et un projet concret. » *Martine, agent de service en restauration collective. Grande collectivité.*

« Si à ce jour, mon projet n'a pas abouti, il progresse pour autant! » *Nathalie, secrétaire en établissement médico-social. Grande collectivité*

« Huit agents ont bénéficié des ateliers depuis 2008. La DRH est plus souvent à l'origine de la démarche. Il y a deux publics : les agents en 2ème vie professionnelle et les jeunes agents (anticipation de reclassement). Le mixage temps collectif / individuel crée une dynamique de changement, moteur pour l'agent. De plus, il existe de réels bénéfices en gestion RH. D'une part, une prise de recul et mise en perspectives (richesse des échanges/stagiaires d'autres structures) pouvant pousser l'agent à se remettre en lien avec son poste. D'autre part, l'identification des aptitudes, compétences, appétences et potentiel pour de nouveaux domaines professionnels permettant la mise en œuvre de vrais plans de formation qualifiants. » *Catherine, responsable formation. Grande collectivité.*